

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

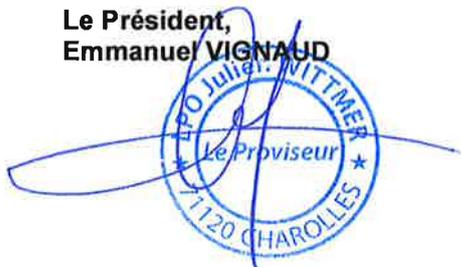
Année scolaire : **2022-2023**  
Numéro de séance : **5**  
Date de convocation : **11 Avril 2023**  
Date de la séance : **25 Avril 2023**  
Présidence de : **M. Emmanuel VIGNAUD**

Quorum : **16**  
Nombre des présents : **21**  
Nombre d'absents excusés : **7**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Approbation du PV du CA du 13/03/2023	Vote	3			
Communication / Identité Visuelle	Avis	3			
Affaires Financières	Vote	3-4	39-40-41		
Questions Diverses	Avis	4			

Signatures :

Le Président,  
Emmanuel VIGNAUD



La Secrétaire  
Lucile VILLENEUVE

**PRESENCE AU CONSEIL**

Séance du : 25 avril 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	<b>VIGNAUD Emmanuel</b>	X						
	Provisseur Adjointe	<b>PAIRE Mathilde</b>	X						
	Gestionnaire par intérim	<b>MOREAU Patricia</b>	X						
	CPE	<b>MARTIN Joseph</b>	X						
	DDF	<b>LIEUTARD Vincent</b>	X						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>CHARLIER Franck</b>			X	<b>BRAMANT Jacqueline</b>			
	Collectivité de rattachement	<b>GORDAT Gérald</b>			X				
	Commune siège	<b>BRUN Éric</b>			X	<b>DUCROUX Marie-Thérèse</b>			
	Commune siège	<b>BOTTI François</b>	X			<b>DESBROSSES Angela</b>			
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>BONNOT Henri</b>	X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>PILLOT Stéphanie</b>	X			<b>PAVAN Muriel</b>			
		<b>GIROUX Jean-Luc</b>	X			<b>BOZON Matthieu</b>			
		<b>BOIS Nathalie</b>	X			<b>DERA Stéphanie</b>			
		<b>VASSAS Caroline</b>	X			<b>PUGLIESE Guillaume</b>			
		<b>BIJU-DUVAL François</b>			X	<b>BROSSARD Fanny</b>			
		<b>MOREL David</b>	X			<b>MAHREZ Marie-Emmanuelle</b>			
	<b>NOLY Isabelle</b>	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	<b>LABAUNE Dominique</b>			X	<b>FRONTIERE Aline</b>	X		
		<b>DEGUIN Séverine</b>			X	<b>AMOUR Nelly</b>			
		<b>GONCALVES Flavie</b>	X						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	<b>CHARVET Sylvie</b>		X		<b>SORLIN Rachel</b>			
		<b>MAURIN Pascal</b>		X		<b>LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte</b>			
		<b>JULLIEN Bernard</b>			X	<b>BALIGAND Catherine</b>	X		
		<b>VILLENEUVE Séverine</b>		X					
		<b>GAUTHIER Stéphanie</b>	X						
	Élèves	<b>GERMAIN Yoann</b>		X		<b>DURANT Lucy</b>			
		<b>PACAUD Gabin</b>	X			<b>KIALOUNGOU-COLLIN Clémence</b>			
		<b>NIGAY Romain</b>	X						
		<b>VILLENEUVE Lucile</b>	X						
	<b>LEDEY Alice</b>	X							
<b>Total</b>			<b>19</b>	<b>4</b>	<b>7</b>		<b>2</b>		

Le conseil d'administration s'est déroulé le Mardi 25 Avril 2023, après avoir vérifié que le quorum soit atteint M. VIGNAUD, Proviseur, ouvre la séance à 18h20.

Il présente l'ordre du jour, il n'y a pas de questions diverses posées.

### **1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 13 Mars 2023 :**

Le procès-verbal n'appelant pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Communication / Identité Visuelle :**

Afin d'introduire le projet, M. VIGNAUD, Proviseur, nous remémore le logo actuel du lycée Julien WITTMER.

Il présente la demande faite à l'agence de communication, mettre en avant les points suivants :

- La polyvalence du lycée
- Ses filières technologiques
- Son esprit, ses exigences et son excellence

Le nouveau design s'appuie sur les trois pôles suivants :

- Gestion Vente
- Santé Biotechnologie
- Général

Le Proviseur rappelle également que le lycée est unique par son histoire, son nom et sa référence.

La proposition du logo retenue est lycée avec un grand « L ».

Il souhaite inclure la notion de cible ou d'empreinte pour marquer les esprits avec une marque « LJW ».

La topographie choisie pour le logo est futurama, évoquant l'avenir du lycée.

Afin de clôturer cette présentation, le Proviseur demande l'avis du Conseil d'Administration, l'approbation est unanime suite à l'intervention de Romain NIGAY, représentant des élèves et de Madame Stéphanie GAUTHIER, représentante du personnel de la collectivité.

Le Proviseur précise qu'il cherche à gommer la distinction entre les différentes voies et annonce que le nouveau logo sera effectif dès la rentrée 2023.

### **3- Affaires financières :**

#### **SNU (Service National Universel) :**

- Autorisation de recruter des Agents Territoriaux : M. le Proviseur demande aux membres du Conseil d'Administration, l'autorisation de recruter des Agents Territoriaux concernant la session qui a eu lieu pendant les vacances d'avril et pour la session qui se déroulera en juin. Un bilan est fait de la première session, les personnels sont remerciés, les retours concernant les repas et l'ensemble des services fournis sont positifs.

Vote à l'unanimité.

- Convention Financière entre le Lycée Julien Wittmer et le LPA : durant les sessions SNU, les bâtiments du lycée ainsi que ceux du LPA sont utilisés. Une convention d'occupation doit donc être établie et signée entre les différentes parties concernées. Le Proviseur demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention fixant les modalités financières entre le lycée et le LPA, convention couvrant les 2 sessions d'avril et de juin.

Madame Flavie GONCALVES, représentante du personnel, intervient et précise que les participants à la session d'avril SNU ont fait des retours positifs sur le lycée. Madame Alice LEDEY, représentante des élèves et participante en tant qu'encadrante du SNU a de nouveau remercié l'ensemble du personnel.

Vote à l'unanimité.

#### **COP Logement :**

Une demande de logement a été faite par Madame Karine GERARD, AED dans l'établissement. Elle souhaite occuper le logement réservé habituellement à l'assistante de langue. Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité, la signature d'un contrat d'occupation du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre 2023, pour un loyer mensuel de 268.00€.

Vote à l'unanimité.

#### **DBM :**

**Pour information**, Madame Patricia MOREAU, Gestionnaire de l'établissement, informe le Conseil d'Administration du réajustement par l'ouverture de crédits. Elle présente les différentes subventions accordées et indique la nature des travaux qui seront effectués (éclairage, velux, porte et sanitaire).

Le Proviseur informe le Conseil d'Administration du pré-accord passé avec le Conseil Régional concernant la sécurisation des bâtiments. Soit la mise en place de badges donnant un accès restreint à certains bâtiments. Ces badges conserveraient des données informatiques, stockées, qui permettraient de savoir par qui et quand les portes de l'établissement seraient ouvertes. Ces badges seront désactivés en cas de perte.

Vote à l'unanimité.

#### **4- Questions Diverses :**

Aucunes questions diverses abordées.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur lève la séance à 19h30.